

2026



TARIFS NEO

Applicables au 1^{er} mai 2026

neo

PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS



SOMMAIRE

neo

PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS

Poutrelles Béton Précontraint p.4

Poutres / Prélinteaux / Chevrons p.5

Poutres
Prélinteaux béton précontraint

Entrevous Polystyrène Isolants p.6

Chevrons de callage
Entrevous Fabrisol moulés
Entrevous polystyrène découpés

Accessoires..... p.8

Réhausse Fabrisol
Système Neoset
Accessoires Fabrisol
Planelles terre cuite

Entrevous Coffrage Léger..... p.10

Entrevous légers
Obturbateurs légers
Rupteurs Fabristop
Entrevous polystyrène coffrant
Suspentes Plastivoute & Fabribois

Kit Ferrailage & Chevêtres..... p.12

Kit ferrailage
Palettes perdues et consignées
Chevêtres U
Chevêtres UM

Transports planchers..... p.14

Entrevous Béton & Planelles Béton..... p.14

Murs de soutènement & de stockage..... p.17

Murs série AS
Murs série E
Murs série M
Murs série GST
Murs série G
Plaque d'angle

Accessoires pour murs p.21

Murets p.22

Transports murs..... p.23

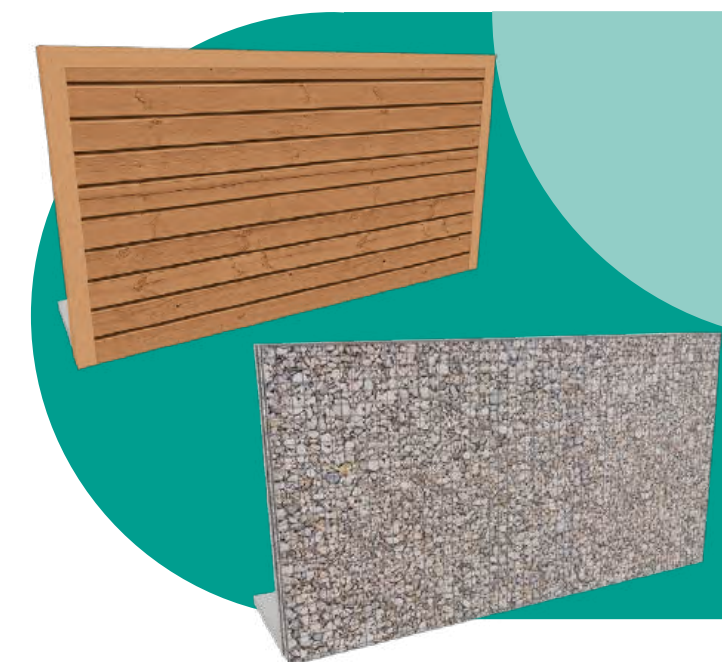
Neo bloc..... p.23

Soubassement..... p.24

**Chaque année, Neo innove
pour mieux vous servir ! p.28**

Vos interlocuteurs Neo p.30

Conditions générales de vente..... p.32



Poutrelles



POUTRELLES BÉTON PRÉCONTRAIT

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
-----------	----------	---------	------------

TOUS LES DÉPÔTS			
Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme			
NR 111 - NR 112	0,80 m à 3,50 m	15,50	15,85 €
NR 113	3,40 m à 4,30 m	15,50	17,54 €
NR 113HP	4,40 m à 4,60 m	15,50	17,54 €
NR 114	4,40 m à 5,20 m	15,50	19,27 €
NR 115	5,10 m à 5,50 m	15,50	22,40 €
NR 132	0,60 m à 2,40 m	19	19,30 €
NR 133	2,50 m à 3,70 m	19	19,30 €
NR 134	3,40 m à 3,90 m	19	20,85 €
NR 135	3,60 m à 4,30 m	21,50	22,48 €
NR 136S	3,90 m à 4,40 m	19	24,16 €
NR 136	5,10 m à 6,60 m	19	25,33 €
NR 138	6,00 m à 7,10 m	20,60	30,87 €
NR 139	4,10 m à 4,70 m	21,60	25,20 €
NR 139S	4,30 m à 4,80 m	22	25,58 €
NR 139HP	4,50 m à 5,20 m	22,60	27,55 €
NR 179 (sur commande)	SUR COMMANDE	34,50	38,61 €

Poutres - Prélinteaux Chevrons de callage



POUTRES

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
-----------	----------	---------	------------

TOUS LES DÉPÔTS			
PSR 20x20	0,60 m à 4,50 m	100	171,75 €
PSR 20x20	4,60 m à 6,20 m	100	178,65 €
PPR 13x7	4,20 m à 4,90 m	25	100,54 €
PPR 20x7	1,00 m à 4,20 m	38	108,19 €
PCS 20-25*	4,30 m à 6,50 m	122,50	185,03 €

* et sur commande de 0,60 à 4,20 ml



PRÉLINTEAUX BÉTON PRÉCONTRAIT

Référence	Longueur	kg / ml	Tarif / ml
-----------	----------	---------	------------

TOUS LES DÉPÔTS			
PX 6x14	1,00 m à 2,00 m	20,10	43,07 €
PX 6x19	1,00 m à 2,80 m	27	46,96 €



CHEVRONS DE CALLAGE

Référence	Longueur en mm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS		
CHEVRON 60x80 mm	1 200	3,40 €
Déconsigne CHEVRON 60x80 mm	1 200	1,60 €

Entrevous Polystyrène Isolants



ENTREVOUS FABRISOL™

Référence	Longueur en mm	Quantité / paquet Nombre unité - (ML) Paquet / palette	Valeur Up en W/m².K	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS					
Vide sanitaire					
FABRISOL 36 M4*	1 180	6 - (7,08) - 7	0,36	60	52,82 €
FABRISOL 27 M4	1 180	4 - (4,72) - 8	0,27	60	56,09 €
FABRISOL 23 M4	1 180	4 - (4,72) - 7	0,23	60	68,25 €
FABRISOL 19 M4	1 180	4 - (4,72) - 6	0,19	60	80,09 €
NEOSTYRENE 23 DP M4	1 235	8 - (9,88) - 7	0,23	60	71,46 €
NEOSTYRENE 19 DP M4	1 235	8 - (9,88) - 7	0,19	60	83,73 €
NEOSTYRENE 11 DP M4	1 235	4 - (4,94) - Pal	0,11	60	116,82 €

* Uniquement sur commande selon le déoût

Référence	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML) Paquet / palette	Valeur Up en W/m².K	Entraxe en cm	Tarif / unité
Haut de sous-sol					
FABRISOL 27 M1 Décor (sur commande)	1 180	4 - (4,72) - 8	0,27	60	68,02 €
FABRISOL 23 M1 Décor	1 180	4 - (4,72) - 7	0,23	60	74,18 €
FABRISOL 19 M1 Décor	1 180	4 - (4,72) - 6	0,19	60	88,16 €
FABRISOL 15 M1 Décor	1 180	4 - (4,72) - 5	0,15	60	103,82 €
FABRISOL 15 MG M4	1 180	(4,72) - 186	0,15	60	112,73 €



ENTREVOUS POLYSTYRÈNE

Référence	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML) Paquet / palette	Valeur Up en W/m².K	Entraxe en cm	Tarif / unité
ST PIERRE-DES-CORPS • CELLES-SUR-BELLE • STE LUCE-SUR-LOIRE					
Vide sanitaire					
NEOSTYRENE 30 DP M4	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,30	60	57,00 €
NEOSTYRENE 27 DP M4	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,27	60	58,67 €
NEOSTYRENE 23 DP M4	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,23	60	71,46 €
NEOSTYRENE 19 DP M4	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,19	60	83,73 €
NEOSTYRENE 15 DP M4	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,15	60	99,02 €
NEOSTYRENE 11 DP M4	1 235	4 - (4,94) - Pal	0,11	60	116,82 €
NEOSTYRENE 30 DP M1*	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,30	60	62,65 €
NEOSTYRENE 27 DP M1*	1 235	12 - (14,82) - Pal	0,27	60	64,50 €
NEOSTYRENE 23 DP M1*	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,23	60	78,56 €
NEOSTYRENE 19 DP M1*	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,19	60	92,20 €
NEOSTYRENE 15 DP M1*	1 235	8 - (9,88) - Pal	0,15	60	108,92 €
NEOSTYRENE 11 DP M1*	1 235	4 - (4,94) - Pal	0,11	60	128,46 €

* Uniquement sur commande

Accessoires



RÉHAUSSES FABRISOL™

Référence	Dimensions en mm	Quantité / paquet	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
Réhausse FABRISOL 30 mm M1	30 x 350 x 1 180	50 / paquet	7,59 €
Réhausse FABRISOL 80 mm M1	80 x 350 x 1 180	90 / palette	19,22 €
Languette de jumelage	120	20 / paquet	11,31 €



SYSTÈME NEOSET

Référence	Dimensions en mm	Quantité / palette	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
Neoset V2 Essentiel	1 020 x 190 x 330	42 / palette	93,14 €
Neoset Feu	600 x 200 x 510	24 / palette	417,94 €
Rupteurs de refend	720 x 540 x 80	8 / paquet	18,93 €
Coque PSR 20x20	1 180 x 220 x 335	9 / paquet	45,08 €
Neoset d'about	500 x 400 x 100	5 / paquet	47,47 €
Kit accessoires Neo Chauffant	800 x 510 x 100	1 / boîte	202,48 €
Kit rehausses rupteurs Neo 30 mm	500 x 420 x 120	18 / boîte	94,00 €
Kit rehausses rupteurs Neo 16 mm	540 x 330 x 100	18 / boîte	48,25 €
Kit Neoset d'about feu	470 x 380 x 75	5 / boîte	85,68 €
Kit Neoset de rive feu	470 x 470 x 100	5 / boîte	85,68 €



ACCESSOIRES FABRISOL™

Référence	Dimensions en mm	Conditionnement	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS			
Entretoise FABRISOL	120	24 / boîte	370,30 €
Suspente de canalisation	-	5 unités / sachet 20 sachets / carton	45,40 €



PLANELLES TERRE CUITE 2A

Référence*	Quantité / palette	Poids kg / pcs	Tarif / unité
PIBRAC • MARTILLAC • PERPIGNAN • VILLENEUVE-LES-MAGUELONE			
400 x 50 x 160	378	3	1,78 €
400 x 50 x 200	324	3,4	2,37 €
400 x 50 x 250	180	5,4	3,25 €

Remarque : la valeur du pont thermique est variable suivant la nature des briques utilisées et du plancher.

**Sur palettes consignées*

Entrevous Coffrage Léger



ENTREVOUS LÉGERS

Référence	Hauteur coffrante en mm	Largeur en mm	Longueur en mm	Poids en kg	Quantité / paquet nombre unité-(ML)	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS							
NEOBOIS 133 12 M3	120	535	1 330	4,91	130 - (172,9)	60	29,59 €
NEOBOIS 133 16 M3	160	535	1 330	5,08	120 - (159,6)	60	31,56 €
FABRIBOIS 20 M3	200	543	1 200	7,63	70 - (84)	60	30,26 €
FABRIBOIS 9 M3	90	543	590	2,94	200 - (118)	60	15,21 €
FABRIBOIS VS 13	130	543	1 340	5,20	140 - (186,20)	60	25,90 €
NEOPLAST VS 13	130	548	1 350	2,70	82 - (110,70)	60	25,59 €
NEOPLAST VS 16	160	548	1 350	2,98	80 - (108)	60	28,40 €
PLASTIVOUTE 13 M4	130	538	750	1,65	200 - (150)	60	16,66 €
PLASTIVOUTE 16 M4	160	538	750	2,10	200 - (150)	60	17,74 €
PLASTIVOUTE 20 M4	200	538	750	2,60	200 - (150)	60	18,89 €



OBTURATEURS LÉGERS

Référence	Hauteur coffrante en mm	Largeur en mm	Longueur en mm	Poids en kg	Quantité	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS							
Obturateur NEOBOIS 133 12 M3	120	535	-	4,91	1 120 unités	60	4,92 €
Obturateur NEOBOIS 133 16 M3	160	535	-	5,08	960 unités	60	5,16 €
Obturateur FABRIBOIS 20 M3	200	538	-	0,67	800 unités	60	5,35 €
Obturateur PLASTIVOUTE 13 M4	130	538	-	0,55	-	60	4,88 €
Obturateur PLASTIVOUTE 16 M4	160	538	-	0,55	-	60	5,11 €
Obturateur PLASTIVOUTE 20 M4	200	538	-	0,63	-	60	5,30 €



RUPTEURS FABRISTOP™ & FABRISTOP™+

Référence	Hauteur coffrante en mm	Longueur en mm	Quantité / paquet	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS					
FABRISTOP+ ABOUT 20/16 M1	200 / 160	120	22	60	18,21 €
FABRISTOP+ RIVE 20/16 M1	200 / 160	1 200	10	-	36,64 €



ENTREVOUS POLYSTYRÈNE COFFRANT

Référence	Hauteur coffrante en mm	Largeur en mm	Longueur en mm	Quantité / paquet nombre unité - (ML)	Entraxe en cm	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS						
NEOSTYRENE COFFRANT M1	120	530	1 235	16 - (19,76)	60	27,66 €
NEOSTYRENE PERIF 12 M4	120	548	580	72 / palette	60	16,55 €
NEOSTYRENE PERIF 15 M4	150	548	580	60 / palette	60	20,56 €
NEOSTYRENE PERIF 19 M4	190	548	580	48 / palette	60	28,96 €



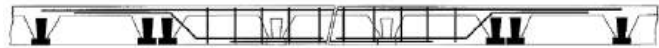
SUSPENTE NEOGRIP

Référence	Quantité	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS		
Suspente Neo Grip (boîte)	50 / boîte	98,00 €
Suspente Neo Grip (demi-pal)	52 boîtes	5 096,00 €

Kit Ferrailage Chevêtre

*Se renseigner auprès
de votre dépôt*

KIT FERRAILLAGE	
Référence	Tarif / m²
Surface > 60m²	
Kit zone 1 & 2	8,10 €
Kit sismique zone 3	17,38 €
Kit sismique zone 4	20,21 €
Kit chapeau zone 1 & 2	2,69 €
Kit sismique chapeau zone 3 & 4	4,00 €
Kit Neoset zone 1 & 2	9,66 €
Kit Neoset sismique zone 3	20,84 €
Kit Neoset sismique zone 4	24,31 €
Kit Neoset chapeau zone 1 & 2	6,90 €
Kit Neoset sismique chapeau zone 3 & 4	9,25 €
Surface < 60m²	sur DEVIS



CHEVÊTRES U		
Référence	Poids en kg	Tarif / unité
U 120 / 12-12	4,71	87,76 €
U 180 / 15-12	11,41	163,89 €
U 240 / 15-12	14,94	242,30 €
U 300 / 32-12	49,43	478,09 €
U 120 / 12-16	4,96	87,76 €
U 180 / 15-16	11,78	177,86 €
U 240 / 15-16	14,13	252,31 €
U 300 / 32-16	34,71	392,26 €
U 360 / 32-16	58,27	553,40 €
U 120 / 12-20	5,17	133,65 €
U 180 / 15-20	12,14	188,15 €
U 240 / 15-20	14,56	243,29€
U 300 / 15-20	22,87	296,48 €
U 360 / 32-20	50,63	464,05 €
U 420 / 32-20	67,38	541,38 €



CHEVÊTRES UM		
Référence	Poids en kg	Tarif / unité
UM 120 / 12-12	4,37	87,76 €
UM 180 / 15-12	10,84	163,89 €
UM 240 / 15-12	14,47	242,30 €
UM 300 / 32-12	48,09	478,09 €
UM 120 / 12-16	4,59	87,76 €
UM 180 / 15-16	11,15	177,86 €
UM 240 / 15-16	13,49	252,31 €
UM 300 / 32-16	33,62	392,26 €
UM 360 / 32-16	56,72	553,40 €
UM 120 / 12-20	4,79	133,65 €
UM 180 / 15-20	11,45	188,15 €
UM 240 / 15-20	13,86	243,29 €
UM 300 / 15-20	21,50	296,48 €
UM 360 / 32-20	48,46	464,05 €
UM 420 / 32-20	65,69	541,38 €

Transports

CAMION GRUE		
Référence		Tarif / unité
PIBRAC • MARTILLAC • PERPIGNAN • VILLENEUVE-LES-MAGUELONE		
Zone 1	de 0 à 40 km	363,00 €
Zone 2	de 41 à 70 km	432,00 €
Zone 3	de 71 à 100 km	480,00 €
Zone 4	de 101 à 130 km	569,00 €

Entrevous Béton Planelles Béton

*Gamme vendue sur palettes consignées

ENTREVOUS BÉTON			
Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme			
08 53 20	120	10	1,95 €
12 53 20	96	11	2,31 €
16 53 20	84	14	2,78 €
20 53 20	70	15	3,38 €
08 53 20 Plein	72	17,70	3,21 €

ENTREVOUS BÉTON			
Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme			
08 54 25	120	13,10	2,70 €
12 54 25	80	14,40	2,78 €
16 54 25	60	16,50	3,35 €
20 54 25	50	19,60	4,00 €

PLANELLES BÉTON			
Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
PIBRAC			
05 16 50	180	6,30	2,06 €

PLANELLES BÉTON			
Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
MARTILLAC			
16 x 4 x 100	48	13,40	6,41 €
19 x 4 x 100	48	15,50	7,68 €



PLANELLES BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
VILLENEUVE-LES-MAGUELONE			
05 16 50	144	7	1,61 €
05 20 50	144	8	1,63 €
05 25 50	128	7	2,57 €

PLANELLES BÉTON

Référence *	Quantité / palette	Poids unitaire en kg	Tarif / unité
ST PIERRE-DES-CORPS • STE LUCE-SUR-LOIRE			
05 16 50	200	6,30	1,61 €
05 20 50	160	6,30	2,49 €
05 24 50	144	6,30	3,35 €

KIT PALETTE PERDUE

Référence	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS	
Palette perdue	4,00 €



PALETTES

Référence	Tarif / unité
TOUS LES DÉPÔTS	
Consigne	26,00 €
Déconsigne	17,00 €

Murs de soutènement Murs de stockage



MURS DE STOCKAGE - SÉRIE AS

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
AS 125	55	200	125	55	1 160	928	258,59 €
AS 125 Coupe angle Droite	55	200	125	55	1 090	872	258,59 €
AS 125 Coupe angle Gauche	55	200	125	55	1 090	872	258,59 €
AS 125 Coupe angle Droite Gauche	55	200	125	55	1 020	816	258,59 €
AS 250	55	200	250	55	2 320	928	258,59 €
AS 250 Coupe angle Droite	55	200	250	55	2 250	900	258,59 €
AS 250 Coupe angle Gauche	55	200	250	55	2 250	900	258,59 €
AS 250 Coupe angle Droite Gauche	55	200	250	55	2 180	872	258,59 €
AS 250 AGRIPENTE	55	200	250	55	1 900	760	258,59 €
AS 125	63	260	125	63	1 350	1 080	299,14 €
AS 125 Coupe angle Droite	63	260	125	63	1 280	1 024	299,14 €
AS 125 Coupe angle Gauche	63	260	125	63	1 280	1 024	299,14 €
AS 125 Coupe angle Droite Gauche	63	260	125	63	1 210	968	299,14 €
AS 250	63	260	250	63	2 700	1 080	299,14 €
AS 250 Coupe angle Droite	63	260	250	63	2 630	1 052	299,14 €
AS 250 Coupe angle Gauche	63	260	250	63	2 630	1 052	299,14 €
AS 250 Coupe angle Droite Gauche	63	260	250	63	2 560	1 024	299,14 €
AS 250 AGRIPENTE	63	260	250	63	2 280	912	299,14 €

MURS DE STOCKAGE - SÉRIE AS EN L

Référence	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
AS L 125	260	125	130	-	-	299,14 €
AS L 250	260	250	130	-	-	299,14 €
AS L 250 Coupe angle Droite	260	250	130	-	-	299,14 €
AS L 250 Coupe angle Gauche	260	250	130	-	-	299,14 €



MURS DE SOUTÈNEMENT - SÉRIE E

Référence	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
E 60	60	250 / 500	50	535 / 1 070	214	131,79 €
E 80	80	250 / 500	50	635 / 1 270	254	155,71 €
E 100	100	250 / 500	65	810 / 1 620	324	182,77 €
E 130	130	250 / 500	65	960 / 1 920	384	204,17 €
E 150	150	250 / 500	80	1 135 / 2 270	454	236,25 €
E 170	170	250 / 500	80	1 235 / 2 470	494	268,31 €



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE STOCKAGE - SÉRIE M

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
ML 150	-	150	250 / 300	80	1 750 / 2 100	700	258,38 €
ML 200	-	200	250 / 300	100	2 205 / 2 646	882	313,23 €
ML 250	-	250	250 / 300	130	2 715 / 3 258	1 086	373,91 €
ML 275	-	275	250 / 300	145	2 974 / 3 569	1 189	446,37 €
MLD (Double armature) 150	-	150	250 / 300	80	1 750 / 2 100	700	275,99 €
MLD (Double armature) 200	-	200	250 / 300	100	2 205 / 2 646	882	332,81 €
MLD (Double armature) 250	-	250	250 / 300	130	2 715 / 3 258	1 086	387,61 €
MLD (Double armature) 275	-	275	250 / 300	145	2 974 / 3 569	1 189	462,02 €
MT 150	20	150	250 / 300	80	1 952 / 2 342	780	309,27 €
MT 200	40	200	250 / 300	100	2 580 / 3 096	1 032	375,87 €
MT 250	40	250	250 / 300	130	3 091 / 3 709	1 236	430,69 €
MT 275	40	275	250 / 300	145	3 349 / 4 019	1 339	508,97 €
MTD (Double armature) 150	20	150	250 / 300	80	1 952 / 2 342	780	332,81 €
MTD (Double armature) 200	40	200	250 / 300	100	2 580 / 3 096	1 032	405,22 €
MTD (Double armature) 250	40	250	250 / 300	130	3 091 / 3 709	1 236	456,12 €
MTD (Double armature) 275	40	275	250 / 300	145	3 349 / 4 019	1 339	548,15 €



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE STOCKAGE - SÉRIE GST

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
GST 400	75	400	125	175	3 153	2 522	1 012,12 €
GST 450	75	450	125	175	3 364	2 691	1 222,26 €
GST 500	75	500	125	175	3 575	2 860	1 573,79 €
GSTD (Double armature) 400	75	400	125	175	3 153	2 522	1 228,84 €
GSTD (Double armature) 450	75	450	125	175	3 364	2 691	1 439,48 €
GSTD (Double armature) 500	75	500	125	175	3 575	2 860	1 705,30 €



MURS DE SOUTÈNEMENT ET DE STOCKAGE - SÉRIE G

Référence	Talon en cm	Hauteur en cm	Longueur en cm	Longueur semelle en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
GL 250	-	250	125	125	1 695	1 356	493,68 €
GL 300	-	300	125	150	1 945	1 556	573,97 €
GL 350	-	350	125	165	2 145	1 716	650,20 €
GL 400	-	400	125	180	2 350	1 880	802,72 €
GLD (Double armature) 250	-	250	125	125	1 695	1 356	527,81 €
GLD (Double armature) 300	-	300	125	150	1 945	1 556	616,09 €
GLD (Double armature) 350	-	350	125	165	2 145	1 716	736,50 €
GLD (Double armature) 400	-	400	125	180	2 350	1 880	880,97 €
GT 250	50	250	125	125	1 935	1 548	582,66 €
GT 300	60	300	125	150	2 219	1 775	680,32 €
GT 350	60	350	125	150	2 370	1 896	760,59 €
GT 400	60	400	125	150	2 531	2 025	911,10 €
GTD (Double armature) 250	50	250	125	125	1 935	1 548	602,08 €
GTD (Double armature) 300	60	300	125	150	2 270	1 816	708,39 €
GTD (Double armature) 350	60	350	125	150	2 370	1 896	804,73 €
GTD (Double armature) 400	60	400	125	150	2 510	2 008	1009,42 €

PLAQUE D'ANGLE ASSOCIÉE AU MUR

Référence	Hauteur en cm	Longueur en cm	Poids / élément en kg	Poids / ml en kg	Tarif / ml
PA 250	250	125	1 172	938	Nous consulter
PA 300	300	150	1 688	1 125	
PA 350	350	165	2 166	1 313	
PA 400	400	180	2 700	1 500	
PAS 400	400	175	2 625	1 500	
PAS 450	450	175	2 953	1 687	
PAS 500	500	175	3 281	1 875	

REMARQUE : pour les murs hors gamme ou non standard raccourcis en hauteur et en longueur, veuillez toujours vous référer au prix du mur entier.

Accessoires pour murs

BUTOIR DE ROUE

Référence	Longueur en ml	Poids / ml	Tarif / ml
Butoir de roue	maxi 7	350	185,14 €

ÉLINGUES DE MANUTENTION - ACCESSOIRES TRANSPORT

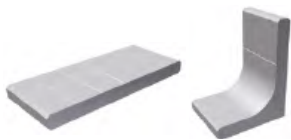
Référence	Tarif *
Elingue Mur Série AS- E - M - G	330,00 €
Déconsigne Elingue Mur Série AS- E - M - G	270,00 €
Elingue Mur Série GST	660,00 €
Déconsigne Elingue Mur Série GST	540,00 €

* Prix nets non remisables

	PLUS VALUES
Référence	en unité *
Tête de mur en biais (+ Value sur Tarif Mur en ml)	20 %
Semelle coupée (+ Value sur Tarif Mur en ml)	10 %
Réservation	48,44 € / u
Barbacane	40,38 € / u
Réservations ou fourreau < 200 mm	48,44 € / u
Réservations ou fourreau 300 mm Série E / M	72,68 € / u
Réservations ou fourreau 300 mm Série G / GST (2 fois 1/2 Lune)	161,50 € / u
Réservations ou fourreau 400 mm Série E / M	96,90 € / u
Réservations ou fourreau 400 mm Série G / GST (2 fois 1/2 Lune)	193,80 € / u
Mur gabion 1 Face - Accroche + Grille Maille 100 mm x 50 mm	70,73 € / m²
Mur parement Bois 1 Face - Accroche Chevron 60 mm x 40 mm	21,24 € / m²

* Prix nets non remisables

Murets



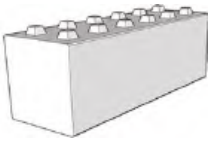
	MURETS			
Référence*	Quantité / Palette	Longueur en ml	Poids / élément en Kg	Tarif / unité
MURET NEO 24/30/40	60	0,24	20,90	15,46 €
MURET NEO 40/30/24	60	0,24	20,90	15,46 €
MURET NEO 50/31/24	60	0,24	24	17,83 €
Plaque d'angle 60/24	56	0,24	17	12,84 €

*Vérifier la disponibilité par dépôt pour l'ensemble de la gamme

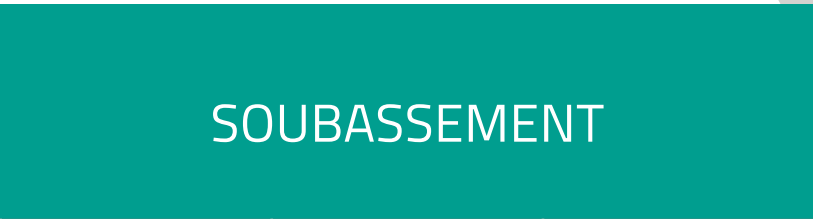
Transports

	TRANSPORT DE MURS
Référence	Tarif
Transports de murs (sur devis)	Nous consulter

Neo bloc



	BLOCS EMPILABLES		
Référence*	Longueur en ml	Poids / élément en kg	Tarif / unité
MUR-BLOC-STANDARD-150-60-60	1,50	1 350	224,02 €
MUR-BLOC-STANDARD-180-60-60	1,80	1 620	268,81 €
MUR-BLOC-STANDARD-120-60-60	1,20	1 080	179,21 €
MUR-BLOC-STANDARD-60-60-60	0,60	540	86,48 €
MUR-BLOC-STANDARD-80-80-80	0,80	1 280	211,43 €
MUR-BLOC-STANDARD-160-80-80*	1,60	2 560	422,86 €
MUR-BLOC-MATRICE-150-60-60 : sur devis	1,50	1 350	Sur devis
MUR-BLOC-MATRICE-180-60-60 : sur devis	1,80	1 620	Sur devis
MUR-BLOC-MATRICE-120-60-60 : sur devis	1,20	1 080	Sur devis
MUR-BLOC-MATRICE-60-60-60 : sur devis	0,60	540	Sur devis
MUR-BLOC-ABOUT-180-60-60*	1,80	1 350	268,81 €
MUR-BLOC-ABOUT-160-80-80*	1,60	2 560	422,86 €
MUR-BLOC-TOIT-180-60-60*	1,80	1 620	268,81 €
MUR-BLOC-TOIT-160-80-80*	1,60	2 560	422,86 €
MUR-BLOC-TOIT-60-60-60*	0,60	540	86,48 €
MUR-BLOC-TOIT-80-80-80*	0,80	1 280	211,43€
OPT_MUBLOC_RESERV_FOURCHE	-	-	46,71 €
OPT_MUBLOC_RESERV_DIAM100	-	-	46,71 €
OPT_MUBLOC_RESERV_40X100	-	-	46,71 €



ACCESSOIRES

Notes :

Lined area for notes on page 26.

Notes :

Lined area for notes on page 27.

Chaque année, Neo innove pour mieux vous servir !

Depuis sa création en 2014, la marque Neo P&MR n'a cessé de vous apporter de nouvelles solutions, tant sur le plan du service que sur celui des produits.

2014

Création de **Neo** suite à la fusion de **Planchers Fabre** et **LB7**. C'est un nouveau look pour une nouvelle dynamique commerciale. L'actualité produits n'est pas en reste avec le lancement de la **PPR** (poutre plate rectangulaire). C'est une année marquée également par la création de l'usine de **murs de soutènement**.



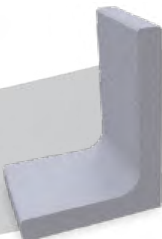
2015

Une année placée sous le signe de l'innovation produit avec les lancements de la **Neoset Essentiel**, des **murs de soutènement** et du **Plastivoute**.



2016

L'année des murets pour Neo avec l'arrivée du **muret de soubassement et du toit-terrasse**. Neo compte un nouveau dépôt basé à Nantes.



2017

Un nouveau partenariat avec l'entreprise **Rehau®** afin de proposer une solution de plancher chauffant intégré. C'est également l'année de la sortie du **soubassement en béton préfabriqué** Neo.



2018

Une autre année axée sur les produits avec le lancement de la **Neoset Feu**, du **Neostyrène Perif** et du **mur de soutènement Gabion** (avec parement décoratif).



2019

La gamme de mur de soutènement s'élargit avec l'arrivée du **mur de soutènement avec parement bois**.



2020 & 2021

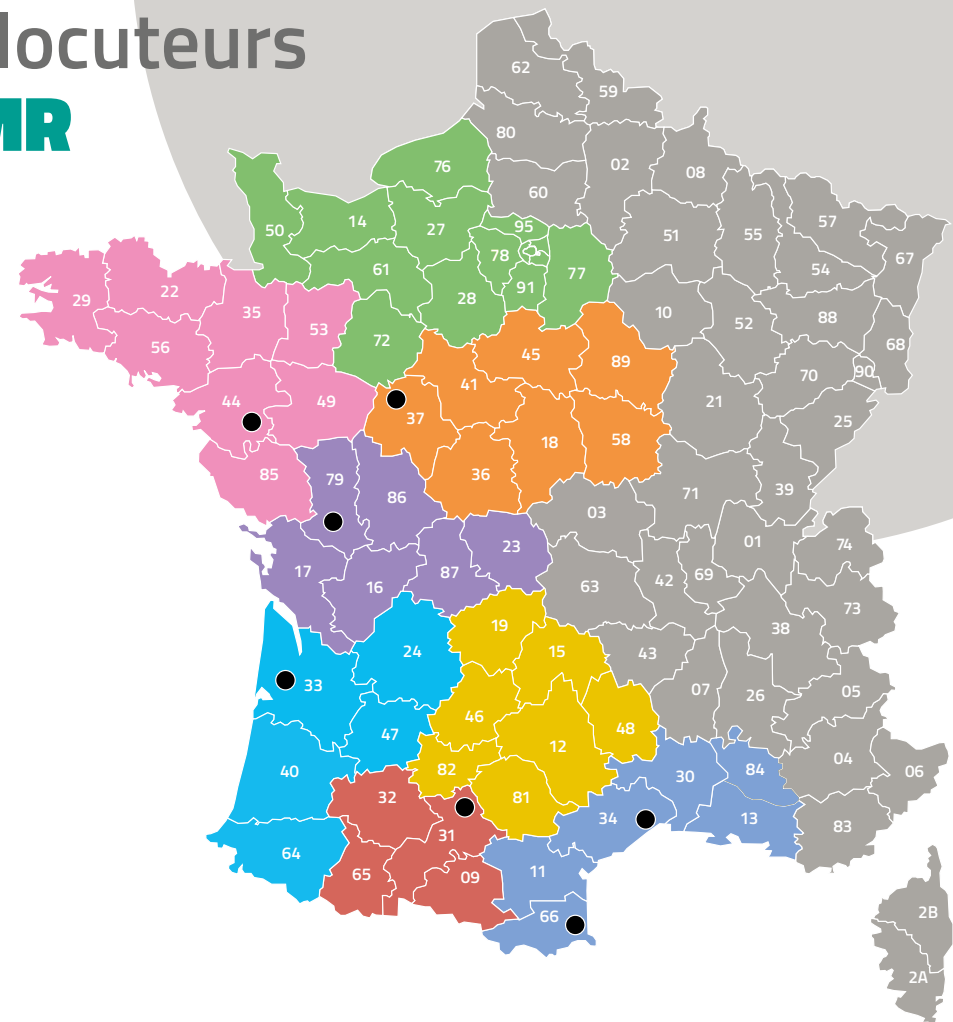
2020 : Préparation de la RE2020 avec le lancement de notre entrevous **Neoplast**.



2021 : **Rénovation de l'outil de production** de notre usine de Pibrac pour améliorer la qualité de la fabrication de nos poutrelles.



Vos interlocuteurs Neo P&MR



Chargés d’Affaires



Benoît LESAGE
Mobile : 06 38 59 40 73
benoit.lesage@neo-plancher.fr



Franck LECORCHE
Mobile : 07 85 42 45 52
jerome.trehet@neo-plancher.fr



Christophe CHARTIER
Mobile : 06 86 31 34 70
christophe.chartier@neo-plancher.fr



Lionel FICHOU
Mobile : 06 43 17 64 14
lionel.fichou@neo-plancher.fr

Chargés d’Affaires



Gilles CHAMAYOU
Mobile : 06 72 68 99 93
gilles.chamayou@neo-plancher.fr



Sébastien PEREZ
Mobile : 06 09 72 47 45
sebastien.perez@neo-plancher.fr



Hervé DUVERGER
Mobile : 06 07 73 74 81
herve.duverger@neo-plancher.fr



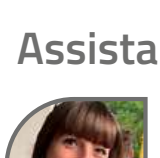
Morgan GODIN
Mobile : 06 84 74 55 08
morgan.godin@neo-plancher.fr



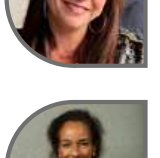
Frédéric NOUAILLES
Mobile : 06 09 72 58 34
frederic.nouailles@neo-plancher.fr



Olivier THIBAUT
Mobile : 07 87 71 82 79
olivier.thibaut@neo-plancher.fr



Jennifer CELAY
Tél : 05 61 30 61 77
commande.pibrac@neo-plancher.fr



Dalila AMOR
Tél : 05 61 30 61 61
commande.pibrac@neo-plancher.fr

Assistentes commerciales

Dépôt de Celles-sur-Belle (79)



Michel RENARD
Tél : 02 47 63 40 13
be.celles@neo-plancher.fr

Dépôt de St Pierre-des-Corps (37)



Nelson RODRIGUES
Mobile : 06 32 98 39 64
nelson.rodriques@neo-plancher.fr



Bruno ADOU
Tél : 02 47 63 40 06
be.tours@neo-plancher.fr

Dépôt de Martillac (33)



Patrick BOURSIER
Tél : 05 56 72 71 00
patrick.boursier@neo-plancher.fr



Alexandre LEPORCQ
Tél : 05 56 72 71 00
be.martillac@neo-plancher.fr

Dépôt de Villeneuve-les-Maguelone (34)



Sébastien BOYER
Tél : 04 67 69 02 44
sebastien.boyer@neo-plancher.fr



Victor KUPP
Tél : 04 67 69 02 44
victor.kupp@neo-plancher.fr

Dépôt de Perpignan (66)



Xavier DEDDELEM
Tél : 04 68 85 50 29
xavier.beddelem@neo-plancher.fr



Nicolas CHARBONNIER
Tél : 04 68 85 50 29
be.perpignan@neo-plancher.fr

Dépôt de Pibrac (31)



Sylvie CORDERO
Mobile : 06 49 51 09 03
Tél : 05 61 30 63 32
sylvie.cordero@neo-plancher.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui constituent le socle de la négociation commerciale avec nos clients et prévalent sur tout document émanant du client, notamment ses Conditions Générales d'Achat quel que soit le moment où elles auront pu être portées à notre connaissance. Les présentes conditions annulent et remplacent toutes conditions antérieures.

Le fait pour notre société (ci-après dénommée également vendeur) de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

II - ENGAGEMENTS - COMMANDE

Les offres verbales faites par nos agents ou téléphoniquement ne constituent pas un engagement et doivent être confirmées par écrit. Les commandes écrites seront honorées en fonction de leur ordre d'arrivée et dans la mesure des disponibilités.

Notre société se réserve le droit de confier tout ou partie de l'exécution d'une commande à une société de son groupe.

Toute commande passée à des conditions différentes de celles convenues ou de nos tarifs ne sera exécutée qu'après rectification de notre part, sauf accord écrit dérogatoire préalable ou conditions particulières spécifiques notamment à certains produits. Le bénéfice de la commande est personnel au client et ne peut être cédé sans notre accord écrit.

Les modifications de commande devront être expressément acceptées au plus tard 48 heures avant l'expédition des marchandises, notre société se réservant le droit de refuser ces modifications, auquel cas les éventuels acomptes versés ne seront restitués qu'en valeur-marchandises.

En cas de dégradation du crédit d'un client, notre société se réserve le droit de demander la fourniture d'une garantie suffisante, même après expédition partielle d'une commande. A défaut, tout ou partie de la commande pourra être annulée et toute livraison en cours pourra être suspendue.

Toute commande reçue par le vendeur engage irrévocablement le client.

En cas de résiliation unilatérale de la commande, le client devra s'acquitter, à titre de dédit, d'une indemnité compensant le préjudice subi, et notamment les frais engagés, et qui sera au minimum égale à 10% de la commande HT annulée

III - PRIX

Nos offres et nos prix sont valables au jour de l'offre et sont sujets à variation suivant les formules annexées à nos offres.

Nos prix s'entendent pour des marchandises prises et agréées en nos usines ou dépôts au taux des taxes en vigueur lors de la facturation. Les modifications de taux ou de nature des taxes applicables sont répercutées sur les prix déjà remis à nos clients, ainsi que sur ceux des commandes en cours de livraison dès leur date légale d'application. Toutes les taxes de quelque nature qu'elles soient, afférentes à la fourniture, au transport et aux éléments offerts ou toute autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, sont à la charge du client.

Les prix seront majorés de 10% pour toute commande dont la quantité entraîne des rompus dans le conditionnement précisé dans la commande.

IV - DÉLAIS - LIVRAISON

Sauf convention particulière et hors cas de force majeure, nos délais sont indicatifs. Les retards éventuels ne peuvent ouvrir droit au profit du client à indemnité, pénalités, réduction de prix ou imputation quelconque sur le prix d'une commande, ni à annulation de commande.

Les délais de livraison courent à partir de la date de confirmation écrite de la commande ou de la remise des plans nécessaires à la fabrication portant la mention « Bon pour exécution ». Notre société sera dégagée de plein droit, de tout engagement relatif aux délais de livraison dans le cas où les conditions de paiement n'auront pas été respectées par le client ou si les renseignements à fournir par le client n'ont pas été donnés en temps voulu.

Notre société est autorisée à procéder à des livraisons partielles et/ou anticipées.

En cas de force majeure, et notamment de lock-out, grève, émeute, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillage, interruption ou retard dans les transports, perturbation dans l'approvisionnement par ses fournisseurs, ou tout autre événement imprévisible ou inévitable, le vendeur est dégagé de plein droit de tout engagement relatif aux livraisons et pourra se prévaloir de la résolution pure et simple de la partie non encore exécutée du contrat sans qu'il y ait lieu à paiement d'indemnité. Il pourra aussi fixer au client un nouveau délai de livraison qui courra à partir de la fin de l'interruption pour cause de force majeure, à l'expiration duquel le client aura la faculté de résilier le contrat si la livraison n'est pas intervenue.

V - TRANSPORT - RÉCEPTION DES MARCHANDISES - RISQUES

1- En cas de ventes départ usine, les marchandises voyagent aux frais, risques et périls du client auquel il appartient, en cas d'avaries, pertes, vol ou de manquant, de faire toutes constatations nécessaires sur le bon de livraison et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les délais et conditions visés par le Code de commerce, en informant par ailleurs notre société.

2- Dans les ventes Franco, nos prix comprennent le transport des marchandises rendues chantier sur camion uniquement sur voies d'accès carrossables.

Sauf convention spécifique, le déchargement, de même que le bardage, sont effectués aux frais et bons soins du client qui devra être équipé des moyens de manutention adaptés. Notre société ne saurait encourir aucune responsabilité du fait de l'utilisation de moyens de manutention inadaptés ou d'opérations de manutention exécutées en méconnaissance des consignes propres à chaque produit.

Dans le cas de livraison sur chantier à l'aide de nos propres véhicules ou avec des véhicules affrétés par notre société, le client est tenu de prendre toutes dispositions pour que ceux-ci puissent atteindre sans risque le lieu du déchargement et le quitter dans les délais les plus brefs. Il doit notamment assurer des voies d'accès carrossables au lieu de livraison. Toute immobilisation au-delà du temps de déchargement, consécutive à une méconnaissance de ces obligations, entraînera la facturation des frais correspondants.

3- La réception des marchandises et le transfert des risques sont réputés réalisés:

- en nos usines ou nos dépôts, après chargement sur camion aux frais et risques de notre société et avant l'arrimage, effectué sous responsabilité du client et à ses frais, dans le respect des prescriptions sécurité édictées par notre société le cas échéant, dans le cas d'une marchandise enlevée par les soins du client ;
- avant le déchargement sur voie carrossable chantier dans le cas

d'une marchandise vendue Franco ;

- au moment du déchargement sur voie carrossable chantier, dans le cas d'une marchandise vendue Franco déchargée.

VI - GARANTIE - RESPONSABILITÉ

1- Sauf convention particulière, les produits ne sont ni repris ni échangés.

2- Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, en cas de non conformité de la marchandise, soit en qualité, soit en quantité, toute réclamation sera irrecevable si elle n'est pas formulée lors de la réception et confirmée immédiatement et au plus tard sous huit jours par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Les marchandises reconnues défectueuses par notre société, seront remplacées à nos frais et ne pourront donner lieu à pénalité ou dommages-intérêts pour quelque cause que ce soit au titre de préjudices directs ou indirects ou des frais annexes tels que notamment dépose et repose, immobilisation de personnel ou de matériel.

3- En cas de vice caché reconnu, notre garantie se limite au remplacement des produits défectueux, à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes tels que dépose et repose des matériaux et de dommages-intérêts que ce soit au titre des préjudices directs ou indirects ou au titre d'immobilisation ou autre.

4- Dans tous les cas, il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser à notre société toutes facilités pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Les défauts et vices des produits livrés consécutifs à des conditions anormales de stockage, de manutention ou d'utilisation ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de notre société.

Conformément à l'article 1386-15 du Code civil relatif à la responsabilité des produits défectueux, il est convenu que notre société n'encourra pas de responsabilité résultant de ladite loi, sauf en ce qui concerne les atteintes à la personne.

Nos produits doivent être utilisés selon la destination pour laquelle ils ont été fabriqués et mis en oeuvre conformément aux règles de l'art et dans des conditions de nature à assurer leur conservation et la sécurité des personnes.

En aucun cas, notre responsabilité ne peut être engagée au-delà de celle de nos propres fournisseurs pour ce qui concerne les produits ne provenant pas de nos fabrications.

5- Les dimensions, couleurs et poids de certains matériaux soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication selon les tolérances d'usage et les normes en vigueur ne peuvent pas justifier une garantie et/ou une annulation.

VII - MOYENS D'EMBALLAGES

Sauf accord écrit préalable contraire, les palettes ou tous autres moyens d'emballages sont facturés au client à quarante cinq jours fin de mois et deviennent sa propriété à réception du paiement. En cas d'accord de notre société pour un retour, celui-ci se fera exclusivement pour des moyens d'emballage en bon état et Franco de port au lieu de départ. Dans les 30 jours de leur réception, notre société émettra une note d'avoir selon le barème en vigueur.

VIII - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Sans préjudice du transfert des risques, toute marchandise demeure notre propriété pleine et entière, jusqu'au paiement complet et irrévocable du prix et de ses accessoires.

En cas de non-paiement, les marchandises pourront être reprises dans tous les locaux de nos clients, à leurs risques et frais, sans formalité. En cas de revente, la revendication sera reportée sur le prix des marchandises. En cas de revente avant paiement intégral, notre société se réserve le droit de demander paiement au client final.

Le client s'engage à informer tout tiers du droit de propriété de notre société et de s'opposer par tous moyens légaux à toute prétention que des tiers pourraient faire valoir. Il s'abstiendra d'y porter atteinte de quelque façon que ce soit. Au cas où les marchandises livrées seraient revendues ou transformées avant paiement intégral, toute marchandise de même espèce et même qualité que celle livrée au cours des 6 derniers mois par le vendeur et se trouvant en possession du client pourra faire l'objet d'une reprise pour une valeur correspondant aux sommes exigibles.

IX - PAIEMENT

Sauf accord écrit préalable contraire, nos ventes sont payables à notre siège social à quarante cinq jours fin de mois à compter de la date de l'émission de la facture. En cas de paiement différé ou à terme, seul le règlement à échéance des effets remis constitue un paiement au sens du présent article. Toute première commande ou toute commande dépassant l'encours autorisé par l'assurance crédit est payable au comptant.

Le montant de nos factures est net et ne tient pas compte de l'escompte pour paiement anticipé tel qu'il figure le cas échéant sur la facture.

Dans le cas où un escompte est déduit lors du paiement, le montant de la TVA mentionné doit être réduit en conséquence.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit le paiement de pénalités de retard, au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de dix points et exigibles de plein droit le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans préjudice de toute réparation complémentaire. Il libère le vendeur de tous engagements, sous réserve de dommages et intérêts pour le préjudice causé au vendeur. Conformément à l'article 441-6 du Code de Commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement par facture. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

En outre, toute somme impayée sera majorée de plein droit de 10 % avec un minimum de 150 Euros à titre de pénalité supplémentaire. Les billets à ordre ou traites doivent nous être retournés acceptés sous 10 jours après présentation de l'effet. Le défaut de retour dans ce délai ou d'acceptation entraîne de plein droit la déchéance du terme, notre société demeurant libre de procéder à la résiliation de la commande.

Le refus d'acceptation d'une traite ou le défaut de paiement d'un effet à son échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de notre créance, sans mise en demeure préalable.

Il peut entraîner à notre gré la restitution de la marchandise aux frais du client, la suspension des livraisons ainsi que la résiliation des marchés et commandes en cours et nous libère de tous engagements, sous réserve de dommages et intérêts pour le préjudice causé au vendeur.

En cas de cession ou de nantissement par le client d'une créance au titre de laquelle nos fournitures sont assurées, le règlement de celles-ci devient exigible à réception de facture.

Si la carence du client rend nécessaire un recouvrement contentieux, le client s'engage à payer en sus du principal des frais, dépens et

émoluments à sa charge, une indemnité fixée à 15 % du montant en principal TTC de la créance avec un minimum de 200 Euros, ce à titre de dommages et intérêts conventionnels forfaitaires.

X - CONFIDENTIALITÉ - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les études, plans, dessins, notices et documents remis ou envoyés par notre société demeurent sa propriété; ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par le client. Ces éléments ne peuvent être employés que pour nos produits et notre société décline toute responsabilité en cas d'usage interdit.

XI - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les conditions générales pourront être complétées éventuellement par les conditions particulières propres à certains produits ou certains marchés.

XII - LOI APPLICABLE - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPÉTENCE TERRITORIALE

LE DROIT FRANÇAIS EST SEUL APPLICABLE A L'EXCLUSION DE LA CONVENTION DE VIENNE DU 11 AVRIL 1980 SUR LA VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. TOUTE CONTESTATION QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE SERA, A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE, DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE NOTRE SIEGE SOCIAL, MEME EN CAS D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS ET CE, NONOBTANT TOUTES CLAUSES CONTRAIRES.

XIII - RGPD- REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles, communiquées par nos clients ou collectées par nos services en interne ou notre site internet, ont pour objectif de répondre aux attentes des clients et d'assurer le bon traitement des commandes, la gestion des relations commerciales, l'amélioration de la qualité de nos marchandises. Le client consent à ce que nous utilisons ces données et/ou que ces données soient utilisées par des tiers agissant pour notre compte. Toute personne physique justifiant de son identité peut faire valoir ses droits d'accès et de rectification, conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, en adressant une demande écrite à : Rector Lesage – Correspondant Informatique et Liberté – 16 rue du Hirtzbach – BP 2538 – 68058 MULHOUSE Cedex.

XIV - LUTTE ANTI-CORRUPTION - CODE DE CONDUITE - PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

L'acheteur s'engage à être en conformité avec les dispositions de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 dite « Loi Sapin II » et à ne jamais proposer ou accepter un avantage assimilable à un acte de corruption, ni à participer de façon directe ou indirecte à la réalisation d'un tel acte. L'acheteur devra en outre respecter les dispositions de la loi n°2016-1691 relatives à la protection des lanceurs d'alerte. En cas de manquement de la part de l'acheteur aux stipulations du présent article, Rector Lesage pourra, à sa discrétion et sans que sa responsabilité ne soit engagée, résilier la commande, sans préavis ni indemnité, et sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels Rector Lesage pourrait prétendre du fait d'un tel manquement

XV ECO-CONTRIBUTION REP - NUMERO IDU : FR302174_04KWAP Conformément aux dispositions de l'article R.543-290-3 du Code de l'environnement, l'éco-contribution unitaire dont notre société est redevable dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs

(REP) relative aux PMCB est refacturée à l'acheteur, sans possibilité de réfaction. Au cas des éco-contributions, cela signifie que toute remise, réduction, ristourne ou tout rabais opérés sur un produit soumis à la REP PMCB ne peut pas conduire à réduire le montant de l'éco-contribution unitaire refacturée, qui sera in fine reversée à l'éco-organisme agréé par notre société.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE POUR LES POUTRES

La présente partie s'applique à la commande poutres. Elle complète, sans exclure leur application, les dispositions non contraires des conditions générales de vente ci-dessus.

I - ENGAGEMENT

Les offres de prix écrites engagent notre société pour une durée d'un mois sauf mention contraire. Les commandes deviennent définitives à réception de l'acceptation écrite de notre offre par le client.

II - FACTURATION

Les surfaces données dans les études sont simplement indicatives. La facturation des poutres est déterminée en fonction des longueurs béton de poutres livrées.

III - CLAUSE DE VARIATION DES PRIX

Nos offres de prix sont susceptibles de révision en fonction de l'évolution de la conjoncture économique. L'indexation se fait sur la base de l'indice National du Bâtiment BT 06 :
P = PO [BT061 / BT 060], avec BT061 = dernier indice connu à la date de livraison et BT 060 dernier index connu à la date de commande. L'indice BT 06 est consultable sur le site de l'INSEE.

IV - DÉLAIS DE LIVRAISON - PLANS - DÉLAIS D'EXÉCUTION

1- Les délais de livraison courent à partir de la date de réception de l'ensemble des documents suivants :
- Acceptation écrite de l'offre par le client dans le délai imposé.
- Réception du planning du chantier et de son acceptation par notre société. Toute modification ultérieure de ce planning devra faire l'objet d'un accord écrit et rendra caduques les délais prévisionnels.
- Acceptation par le client de l'ensemble des plans d'exécution (calepinage, «préconisation de pose»... établis à partir des plans nécessaires à la fabrication).
2- Tous nos plans d'exécution devront parvenir à notre société selon un planning contractuel et sont, sauf stipulations contraires, réputés avoir été vérifiés et approuvés par nos clients et éventuellement par les organismes de contrôle. Toute erreur ou inexactitude non signalée au plus tard 7 jours ouvrés avant la livraison ne pourra donner lieu à contestations ou dommages-intérêts à quelque titre que ce soit.

V - RÉCEPTION DES MARCHANDISES

La réception des poutres et des différents matériels est effectuée par le client ou son représentant. Dans le cas poutres livrées Franco chantier non déchargés, leur garde est transférée au client dès lors que celles ci sont rendues sur leur véhicule de transport au poste de déchargement du chantier défini à la commande. Dans le cas où ce poste n'est pas accessible aux convois, la livraison est réputée avoir lieu au point où se limite cette accessibilité.

VI - MOYENS D'EMBALLAGES ET ACCESSOIRES DE MANUTENTION

(palettes, chevrons, palonniers, élingues...) Les emballages et accessoires tels que palettes métalliques,

élingues, palonniers... sont facturés et payables en même temps que la marchandise. Ils devront être restitués à notre société au plus vite et au maximum sous trois mois et seront remboursés à leur valeur résiduelle à réception au lieu de départ, sous réserve que leur compte (palettes, chevrons, palonniers, élingues...) soit positif en comptabilité. A défaut, aucun remboursement ne pourra être demandé.

La responsabilité de notre société ne pourra en aucun cas être engagée pour tout dommage consécutif à un emploi non conforme à nos instructions et/ou aux règles de l'art.

VII - TRANSPORT

Le transport est tarifé sur la base d'un chargement d'au moins 24 tonnes. Donnera lieu à supplément de facturation :
- toute livraison d'un tonnage inférieur à 24 tonnes, qui sera facturée au « forfait 24 tonnes » ;
- toute immobilisation du véhicule de plus d'une heure (hors opération de déchargement) ;
- toute livraison et déchargement sur chantier effectués entre 18 heures et 6 heures ;
- toute livraison ou déchargement en dehors des jours ouvrables. Les dates de livraison sont à confirmer par écrit 2 jours ouvrés à l'avance ; à défaut, notre société déterminera la date de livraison à sa convenance. Les transports annulés moins de 36 heures avant la date de livraison prévue seront facturés. Il appartient au client de faire toutes constatations nécessaires en cas de désordres ou dégâts occasionnés par le transporteur dans les délais légaux en adressant copie à notre société.

VIII - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Les poutres ne sont pas des E.P.E.R.S. (éléments pouvant entraîner la responsabilité décennale solidaire du fabricant). Les produits précontraints présentent des contreflèches, en fonction de différents paramètres, dont il y a lieu de tenir compte pour déterminer les niveaux d'appuis et la réalisation des dalles de compression ou chapes. Cette contreflèche peut augmenter sur le stock avec le temps.

IX - MODELÉES - DESSINS

1- Les gravures de nos brochures, catalogues ou plans documentaires quel qu'en soit le support, demeurent notre propriété exclusive. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et d'illustration et ne sauraient lier notre société quant aux détails de fabrication sujets à modification.
2- Les modèles, dessins ou plans appartenant à nos clients voyagent toujours à leurs risques et périls.

X - PUBLICITÉ

Le client autorise notre société à installer à ses frais sur le chantier un ou plusieurs panneaux publicitaires et à réaliser et publier tous articles et publications quel qu'en soit le support (écrit, électronique, accessible sur papier ou par voie électronique) accompagnés de photos et de croquis se rapportant aux chantiers.

01/01/2023

Rapprochons nos compétences

Nos conseillers techniques connaissent votre terrain

PIBRAC

Rue de la Briqueterie
31820 Pibrac

Téléphone: 05 61 30 61 60

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

La Ballastière
37705 Saint-Pierre-des-Corps

Téléphone: 02 47 63 40 23

MARTILLAC

1, Chemin de la Grange
33650 Martillac

Téléphone: 05 56 72 71 00

VILLENEUVE-LÈS- MAGUELONE

769, Avenue du Moulin de la Jasse
34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Téléphone: 04 67 69 02 44

PERPIGNAN

Boulevard Paul Langevin
66000 Perpignan

Téléphone: 04 68 85 50 29

CELLES-SUR-BELLE

ZI Chaillottes
79370 Celles-sur-Belle

Téléphone: 05 61 30 61 60

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

Transport Ageneau
ZA Maison Neuve
44980 Sainte-Luce-sur-Loire

Téléphone: 02 47 63 40 23

POITIERS

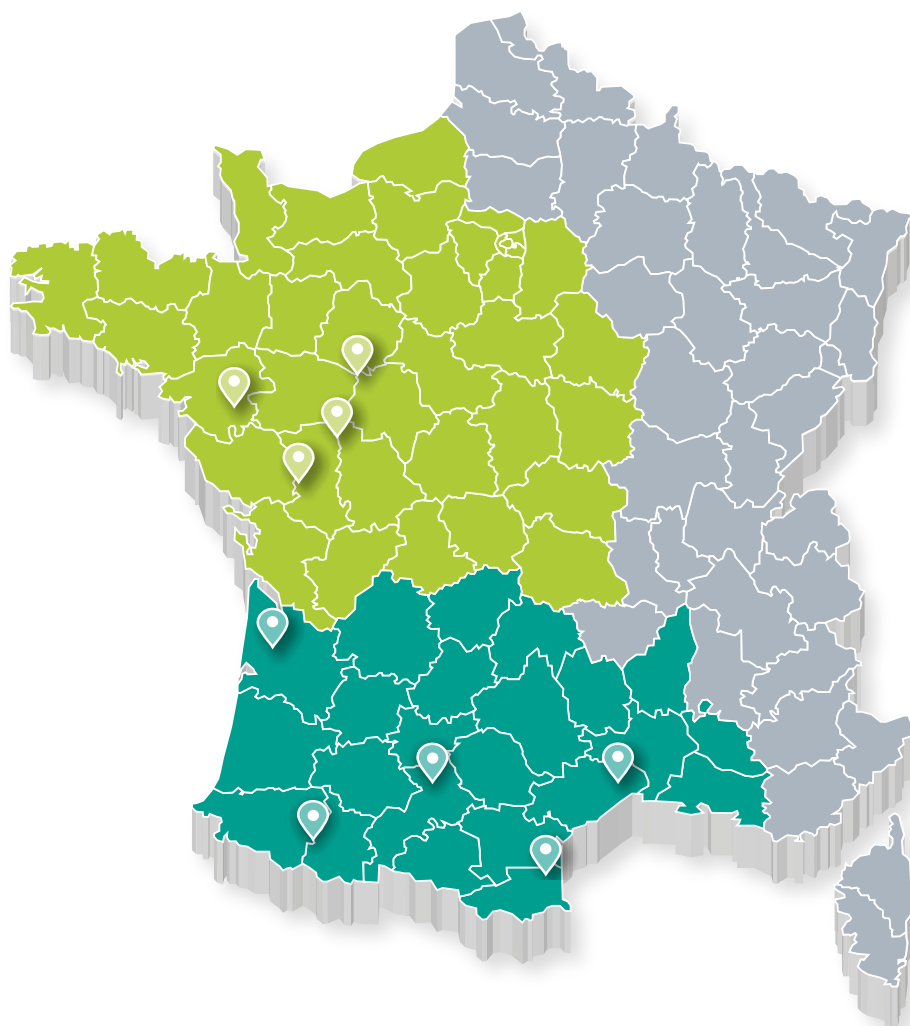
1 route du 21ème siècle
86360 Chasseneuil-du-Poitou

Téléphone: 02 47 63 40 23

PAU

ZI MONHAUBA
64140 Lons

Téléphone: 05 61 30 61 60



POUR EN SAVOIR PLUS

Des informations commerciales

Un renseignement technique

www.neo-plancher.fr



Neo P&MR - Rue de la Briqueterie - 31820 PIBRAC - Tél.: 05 61 30 61 60 - Fax: 05 61 30 63 11

Neo P&MR est la marque commerciale de PLANCHERS FABRE SA

neo
PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS